

Folia Pharmacotherapeutica mars 2022

Bon à savoir

Le TOP 25 des principes actifs dans les dépenses de l'INAMI pour les médicaments du secteur ambulatoire en 2020 □

Comme chaque année, l'INAMI a publié le TOP 25 des principes actifs dans les dépenses de l'INAMI en 2020 pour les médicaments remboursés délivrés par les officines publiques.¹ Les dépenses de l'INAMI pour les médicaments du TOP 25 s'élèvent au total à environ 914 000 000 euros. Le TOP 25 représente 34 % du montant total des dépenses pour les médicaments remboursés délivrés par les officines publiques. Outre ces 25 principes actifs, 709 autres principes actifs sont remboursés dans le secteur ambulatoire. Les dépenses sont classées par principe actif.

Quelques commentaires sur cette liste

- D'une part, cette liste comporte de plus en plus de **médicaments coûteux utilisés par un nombre limité de patients** tels que :
 - les inhibiteurs du TNF adalimumab (1^{er} rang dans le TOP 25), étanercept et golimumab, et les antagonistes des interleukines sécukinumab et ustékinumab pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et d'autres maladies immunitaires ;
 - le facteur VIII de coagulation et, nouveau dans la liste de 2020, l'anticorps monoclonal émicizumab pour les patients atteints d'hémophilie A (ensemble environ € 66 000 000 pour 400 patients) ;
 - le fumarate de diméthyle pour le traitement de la sclérose en plaques ;
 - un certain nombre de combinaisons d'inhibiteurs du VIH (avec 1 nouvelle combinaison dans la liste de 2020) ;
 - l'omalizumab, un anticorps monoclonal dirigé contre les IgE, utilisé dans certaines formes sévères d'asthme allergique, d'urticaire ou de polyposse naso-sinusienne (nouveau dans la liste de 2020).
- D'autre part, la liste comporte des **médicaments moins coûteux qui sont utilisés par un nombre bien plus grand de patients**.
 - Parmi ces médicaments, on compte quelques « vieux habitués » du TOP 25 : l'atorvastatine, le bisoprolol, la metformine et les IPP oméprazole et pantoprazole. Le pantoprazole et l'oméprazole (respectivement 4^e et 13^e rang) représentent ensemble plus de 2 millions d'utilisateurs en 2020 [pour le positionnement des IPP, voir le Répertoire 3.1.]. La simvastatine et la rosuvastatine ont disparu du TOP 25.
 - Parmi les nouveaux arrivants dans le TOP 25 de 2020, on trouve les vaccins contre l'influenza (15^e rang, avec environ 2,1 millions de patients). Selon l'INAMI, ceci est une conséquence des mesures exceptionnelles prises dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, avec un remboursement augmenté (passage de la catégorie Cs à B) et étendu à une population plus importante, ainsi qu'une augmentation de prix accordée aux vaccins contre la grippe.
- Les **AOD** apixaban et rivaroxaban se trouvent respectivement au 2^e et 3^e rang du TOP 25, avec plus loin dans la liste l'édoxaban (6^e rang) et le dabigatran (20^e rang). Au total environ 210 millions d'euros sont remboursés pour les AOD, pour un peu plus de 290 000 patients. Selon les calculs de l'INAMI, les AOD sont actuellement utilisés dans la majorité des traitements anticoagulants (69 %, compte tenu du nombre de DDD) [par comparaison, les héparines dans 21 % des traitements et les antagonistes de la vitamine K dans 10 % des traitements]. [Pour le positionnement des AOD, voir le Répertoire 2.1.2.].
- Depuis des années, il reste surprenant que la **palipéridone** et le **dénosumab** figurent dans le TOP 25.
 - La palipéridone ne présente pas de supériorité prouvée par rapport aux autres antipsychotiques, que ce soit en termes d'efficacité ou de risques, et elle coûte beaucoup plus cher à la communauté (pas au patient) que certains autres antipsychotiques.
 - Le dénosumab est utilisé dans le traitement de l'ostéoporose et de certaines tumeurs (p.ex. tumeurs malignes avancées avec métastases osseuses). Dans la prise en charge médicamenteuse de l'ostéoporose post-ménopausique, le dénosumab peut être envisagé lorsque les bisphosphonates oraux sont contre-indiqués ou non tolérés : voir le Répertoire 9.5.

Sources spécifiques

¹ INAMI. Infospot. Le TOP 25 des principes actifs dans les dépenses du secteur ambulatoire de l'assurance soins de santé en 2020, publié le 05/10/2021. Voir le site internet de l'INAMI ; Version PDF.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.